

Rapport annuel 2013/2014



Mot de la présidente et de la directrice générale



C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2013-2014 de la Commission scolaire des Îles. Sa diffusion est l'occasion de faire connaître à la population et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'ensemble des réalisations ainsi que les données sur la réussite éducative des jeunes et des adultes qui fréquentent nos écoles et centre. Il permet de rendre compte des résultats autant au regard des objectifs de la planification stratégique que des buts de la convention de partenariat.

Dans un premier temps, nous vous présenterons la gouvernance de la Commission scolaire et des établissements. D'abord les membres du Conseil des commissaires et ensuite les personnes qui occupent la présidence des conseils d'établissements. Les rapports annuels du comité de parents et de la protectrice de l'élève viendront conclure cette section.

En avant-propos, nous ferons un rappel de la mission, vision, valeurs et croyances ainsi que la déclaration de services telles qu'elles figurent au plan stratégique de notre organisation. Nous nous attarderons ensuite à relever les faits saillants de l'année en insistant sur quelques réalisations et projets de chacune des écoles et centre.

Nous avons voulu, dans cette dernière année de mise en œuvre de la planification stratégique, mettre en lien de façon plus nette les orientations, axes et objectifs de cette planification avec les cinq buts de la convention de partenariat. En annexe, nous fournirons les détails sur les moyens mis en œuvre pour chacun des buts de la convention de partenariat ainsi que des exemples des projets culturels réalisés dans nos écoles et centre. Suivra ensuite la présentation du rapport sur l'intimidation et la violence à l'école.

La dernière section quant à elle présentera le profil de l'organisation à partir de données quantitatives et qualitatives sur le personnel, la clientèle, le parc informatique, les investissements et les résultats financiers.

En parcourant ce bilan, vous serez à même de constater le dynamisme et l'engagement de tous les acteurs concernés par l'éducation en commençant par les élèves, jeunes et adultes, pour qui nous nourrissons les plus grandes aspirations.

Un grand merci à vous tous, membres du personnel, élèves, parents ainsi que les nombreux partenaires qui conjuguent leurs efforts aux nôtres pour assurer le développement du plein potentiel de tous nos élèves.

Bonne lecture!


Francine Cyr
Présidente


Brigitte Aucoin
Directrice générale

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET
DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires



CES* 1 Grande-Entrée,
Grosse-Île et Pointe-aux-Loups
Fernand Bérard



CES 2 Havre-aux-Maisons
(Est)
Monica Poirier



CES 3 Havre-aux-Maisons
(Ouest)
Jules Richard**



CES 4 Fatima (Les Caps
/ Fatima Nord)
Isabelle Cummings



CES 5 Fatima (Grand-
Ruisseau / Cap-Vert)
Gilles Vigneault



CES 6 Cap-aux-Meules
(Est)
Jean-Yves Lapierre**



CES 7 Cap-aux-Meules (Ouest)
et Gros-Cap
Annie Vigneau



CES 8 La Vernière, Boisville
(Est) et la Martinique
Francine Cyr, présidente**



CES 9 L'Étang-du-Nord et
Boisville (Ouest)
Gérard R. Leblanc



CES 10 Havre-Aubert et
l'Île-d'Entrée
Huguette Reid, vice-présidente**



CES 11 Bassin
Micheline Lapierre



Commissaire-parent
(primaire)
Jean Cormier**



Commissaire-parent
(secondaire)
Antoine Bérard**

Jusqu'au 2 novembre 2014, le Conseil des commissaires comptait onze commissaires élus au suffrage universel pour un mandat de quatre ans. Deux commissaires parents sont élus chaque année par le Comité de parents : l'un représente les parents du primaire, l'autre ceux du secondaire. Le Conseil des commissaires représente l'instance supérieure de la Commission scolaire et en assume la gouvernance. Il adopte les politiques, les règlements, et prend toutes les décisions qui permettent à la Commission de bien exercer sa mission; c'est également le Conseil, représenté par sa présidente, qui rend compte au ministre et à la population de l'administration de la Commission scolaire et des services offerts.

Les commissaires se sont donné un code d'éthique afin d'encadrer leurs pratiques. Celui-ci, de même que l'ensemble des politiques de la Commission scolaire, est accessible au www.csdesiles.qc.ca dans la section Commissaires – Politiques (regroupées par service). Au cours de la dernière année, aucune situation particulière ou manquement n'a eu à être traité par le comité d'éthique, chargé d'en assurer la bonne garde.

La Commission scolaire a reçu et traité 7 demandes d'accès à l'information. Les réunions des commissaires sont publiques et les procès-verbaux sont disponibles en ligne dès le lendemain de leur adoption. Tous les procès-verbaux, de 1972 à aujourd'hui, sont disponibles au grand public.

*CES = circonscription électorale scolaire ** membres du comité exécutif

Présidence des conseils d'établissements

Céline Miousse	Centrale
Joël Cummings	Stella-Maris
Serge Chevrier	Aux Iris
Mariette Doyle	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
Lucien Huet	Saint-Pierre
Jacques Brodeur	Polyvalente des Îles
Cindy Gagné	CFA-FP

Bilan annuel du CCEHDAA (Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

L'acronyme EHDAA vient de l'expression « élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ». On regroupe généralement ces élèves de la façon suivante :

- Les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage : ceux-ci comprennent en premier lieu les élèves désignés à risque du fait qu'ils manifestent des caractéristiques qui laissent entrevoir des risques d'échec scolaire.
- Les élèves manifestant des troubles graves de comportement.
- Les élèves handicapés.

Le comité

Le CCEHDAA des Îles a tenu quatre réunions durant l'année scolaire 2013-2014. Il était composé de treize personnes dont sept parents et six membres du personnel de la Commission scolaire et un autre du CSSS des Îles. Le comité s'est doté d'un plan d'actions sur lequel il a travaillé durant toute l'année.

Les représentants du CCEHDAA :

Claudia Vigneau, parent de Saint-Pierre
Sandra Cummings, parent de la polyvalente
Véronique Martinet, parent de Stella-Maris
Nancy Cormier, parent de Centrale,
Linda Turbide, parent de la Polyvalente
Sonia Lapierre, parent de Stella-Maris
Line Vigneau, parent de Saint-Pierre
Karen Renaud, direction d'école
France Bouffard, enseignante
Marjolaine Deveau, personnel de soutien
Isabelle Gilbert DSÉ, représentante de la Direction générale
Anne-Josée Meunier, professionnelle
Élise Vigneau, direction d'école
Lucie Ouellet, CSSS des Îles

Les réalisations

En lien avec son plan d'actions ainsi qu'avec les dossiers EHDAA de la directrice des services éducatifs, le comité a été informé, consulté ou a réalisé certaines actions.

- Révision et diffusion du dépliant informatif du comité EHDAA et du dépliant informatif sur le plan d'intervention pour les parents d'élèves ayant un plan d'intervention à la CSÎ;
- Diffusion du Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers;
- Suivi sur le maintien et les services des différentes classes spéciales;
- Suivi sur les modalités de la rentrée des classes d'adaptation scolaire;
- Participation au forum EHDAA;
- Entrevue sur les ondes de CFIM pour parler du comité consultatif EHDAA.

Recommandations pour 2014-2015

- Poursuivre les efforts pour informer les parents du rôle et des mandats du comité notamment, par le site Internet de la CSÎ;
- Diffuser davantage le dépliant du comité et celui sur le plan d'intervention.
- Sensibiliser les élèves à la différence;
- Faire le suivi de la mise sur pied d'un comité TEVA;
- Faciliter l'accès pour les parents à la documentation;
- Sensibiliser le personnel à l'intégration des EHDAA;
- Assurer un suivi avec le conseil des commissaires via le parent commissaire EHDAA qui sera mis en place en novembre 2014;
- Organiser avec nos partenaires une journée EHDAA;
- Offrir des conférences et de la formation aux parents;
- Travailler à la mise sur pied d'un groupe de mentorat afin d'offrir du soutien aux parents;
- Travailler sur un modèle unique de lettre et d'ordre du jour pour la tenue des plans d'intervention.



Linda Turbide
Linda Turbide
Présidente du comité consultatif EHDAA

Bilan annuel du Comité de parents



Le Comité de parents constitue la seule structure scolaire permanente vouée à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Mandats du Comité de parents :

1) Promouvoir la participation des parents

Les responsabilités attribuées au Comité de parents par le législateur sont importantes. En plus d'être une instance de consultation incontournable pour la Commission scolaire, le Comité de parents a la responsabilité de développer et de favoriser la participation des parents. À cette fin, ses actions se situent sur trois plans différents:

- Promouvoir la participation de tous à l'éducation;
- Sensibiliser les parents aux activités de la Commission scolaire;
- Désigner les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire.

2) Exercer pleinement son pouvoir d'influence

- Émettre l'avis des parents sur le fonctionnement de la Commission scolaire;
- Exprimer les besoins des parents.

3) Agir comme consultant auprès de la Commission scolaire

Composition du Comité de parents

Le Comité de parents est composé exclusivement de parents: un représentant de chacune des écoles primaires, un représentant du secondaire et un représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCEHDAA).

Voici les membres qui le composent:

Jean Cormier, président-trésorier	Centrale
Mylène Presseault, vice-présidente	Stella-Maris
Serge Chevrier	Aux Iris
Mariette Doyle	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
Rosalie Moreau-Richard	Saint-Pierre

Antoine Bénard
Sandra Cummings

Polyvalente des Îles
CCEHDAA

Nous avons tenu huit rencontres et la directrice générale de la Commission scolaire, madame Brigitte Aucoin, fut invitée à assister à nos réunions afin de nous informer et consulter sur divers sujets.

Dès notre première rencontre, en octobre 2013, nous avons mis l'accent sur l'élaboration d'un plan d'action pour les deux prochaines années. Entre autres, nous tenions à planifier une activité pour les parents, laquelle s'est tenue en avril 2014 sous la forme d'une conférence offerte gratuitement à tous les parents d'élèves du primaire, du secondaire et des adultes. Cette conférence, prononcée par monsieur Martin Larocque, s'intitulait « La famille...mieux vaut en rire! ». Près de 300 parents y ont participé et ont grandement apprécié.

Depuis quelques années déjà, deux délégués du Comité de parents siègent aux Conseils généraux de la Fédération des Comités de parents du Québec (FCPQ). Ces rencontres ont pour but de discuter des sujets d'actualité, d'obtenir un consensus et de porter la voix des parents jusqu'aux instances décisionnelles.

À l'hiver 2014, nous nous sommes questionnés sur les procédures d'élections aux assemblées générales annuelles de parents. En conclusion, il apparaissait important de clarifier le processus et de proposer aux conseils d'établissement une façon de faire uniforme.

Lors de la rencontre de juin, nous avons entériné la nomination des nouveaux membres au Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCEHDAA).

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les parents qui s'impliquent dans les divers comités de la Commission scolaire (conseils d'établissement, organismes de participation des parents, etc.) ainsi que les membres du Comité de parents pour leur appui et leur support au cours des douze derniers mois. À vous, chers parents, continuez votre implication en favorisant la réussite éducative de nos enfants.

Jean Cormier, président du Comité de parents

Rapport de la Protectrice de l'élève



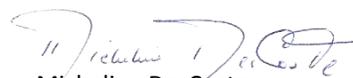
La Protectrice de l'élève assume un rôle préventif et correctif. Sa fonction est comparable à celle d'une médiatrice. Sa raison d'être vise l'amélioration des services à l'élève. La Commission scolaire nomme une Protectrice de l'élève complètement indépendante. Son rôle consiste à enquêter et statuer sur les plaintes portant sur les services rendus par la Commission scolaire. Pour

ce faire, la Protectrice de l'élève dispose de trente jours. À l'issue de cette démarche, un rapport formel contenant ses recommandations est présenté à la table des Commissaires et ces derniers en disposent. Ce service existe maintenant depuis quatre ans aux Iles et généralement partout au Québec.

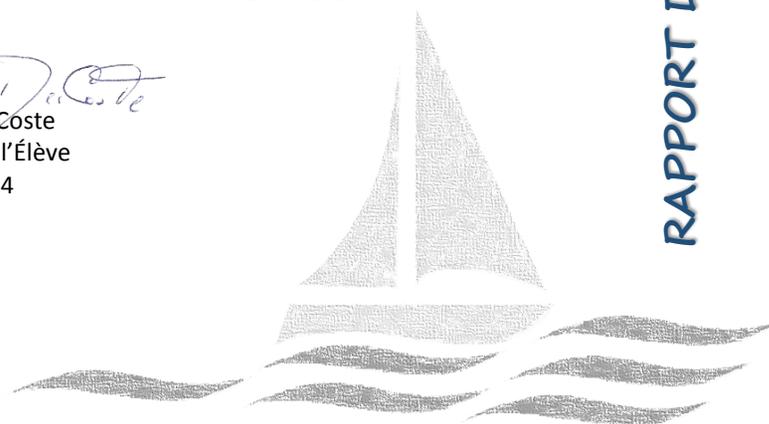
L'année 2013-2014 aura permis de travailler, nous l'espérons, à l'amélioration des services de huit enfants en particulier. Chaque fois que le processus de plainte est enclenché, toutes les personnes qu'il s'avère nécessaire de consulter sont interpellées. La Protectrice de l'élève les sollicite afin qu'elles examinent la pratique questionnée. Individuellement ou en groupe, on revoit les façons de faire et au besoin on suggère des bonifications ou encore le maintien en tout ou en partie des pratiques, selon le cas.

Certains dossiers sont traités sans qu'un rapport soit déposé à la table des Commissaires. Il arrive en effet qu'un plaignant souhaite le support de la Protectrice de l'élève sans présenter de plainte formelle. Ainsi en est-il du traitement d'un problème de pédiculose, d'un conflit dépassant le mandat de la Protectrice de l'élève, d'un problème de stage, d'un service particulier à un élève HDAA dans un service de garde, d'une problématique de violence à l'école, etc. Pour chacun de ces cas, l'intervention de la Protectrice de l'élève s'est limitée à un support aux parents. Un dossier de classement d'un élève a permis d'analyser les façons de faire, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des recommandations formelles, les circonstances ne l'ayant pas permis. Par ailleurs, un dossier de nature complexe a permis de revoir certaines pratiques d'interventions ou de communications lors d'un événement particulier. Ultiment, le dossier a permis de recentrer les personnes concernées sur les valeurs organisationnelles de la Commission scolaire. Ainsi, rigueur, respect, équité et transparence ont fait ou feront l'objet d'un travail de réflexion incitant à une pratique conforme aux valeurs de l'organisation.

En terminant, nous remercions toutes les personnes qui quotidiennement dans le cadre du service de plainte ou autrement ont contribué, de près ou de loin, à l'amélioration de la qualité des services à l'élève au cours de l'année 2013-2014.



Micheline DesCoste
Protectrice de l'élève
Décembre 2014



Avant-propos

MISSION

La Commission scolaire des Îles a pour mission :

- d'organiser, pour la clientèle de son territoire, les services éducatifs prévus par la loi, de veiller à leur qualité et d'en rendre compte;
- de promouvoir l'éducation sur son territoire;
- de contribuer au développement social, culturel et économique du milieu;
- de soutenir ses établissements dans la réalisation de leur mission;
- de répartir équitablement les ressources.

VISION

La Commission scolaire des Îles se veut une communauté éducative en action, qui croit en la réussite éducative de chaque élève, jeune ou adulte. Ainsi, elle encourage la créativité, l'innovation et l'engagement dans des partenariats productifs.

CROYANCES ET VALEURS

À la Commission scolaire des Îles :

- parce que chaque élève est important, peut réussir et a droit à tous nos égards, nous valorisons le **respect** et la **rigueur**;
- parce que chaque élève et chaque milieu peuvent avoir accès aux services offerts, nous valorisons l'**équité**;
- parce que chaque personne a le droit à l'information, peut exprimer son point de vue et participer, nous valorisons la **transparence**.

DÉCLARATION DE SERVICES

À la Commission scolaire des Îles, nous voulons réaliser notre mission dans le respect de nos valeurs et nous nous engageons à :

- rendre accessibles nos services;
- gérer nos ressources avec équité, transparence et responsabilité et à en rendre compte;
- soutenir et accompagner chaque acteur eu égard à sa responsabilité;
- contribuer au développement social, culturel et économique des Îles;
- susciter la participation active de tous les intervenants;
- être de plus en plus présents dans le monde par un maillage de nos savoirs respectifs.



Faits saillants

L'année 2013-2014 a débuté sous le signe de la culture. En effet, le salon culture-éducation, organisé en collaboration avec Arrimage, a permis la rencontre entre des artistes et le personnel d'enseignement et des services de garde de la Commission scolaire. Sous forme de courts ateliers, les participants au salon ont pu bénéficier de la présentation d'une panoplie d'activités éducatives pouvant être réalisées auprès des élèves. Cet événement, fort apprécié de tous, n'est pas étranger au fait que durant l'année il s'est tenu plus d'une cinquantaine de projets culturels dans nos établissements.

Les données sur la réussite de nos élèves sont très encourageantes, en effet ces derniers se distinguent encore au niveau de la réussite aux épreuves uniques du MELS. Cependant, le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans suit une tendance à la baisse pour une deuxième année consécutive. La situation préoccupe l'ensemble des acteurs scolaires, mais nous sommes persuadés que le plan d'action ambitieux que se sont donné les services éducatifs avec l'ensemble de nos écoles et centre donnera les fruits escomptés à court terme et renversera cette tendance.

Le plan de développement de la formation professionnelle a pour sa part franchi un cap important cette année. En effet, après le dépôt au MELS du dossier complet en juin 2013, nous avons pu en cours d'année nous entretenir à plusieurs reprises avec les hautes instances du Ministère chargées de l'analyse de nos demandes visant à bonifier l'offre en FP et réaménager nos espaces. Notre projet est maintenant bien positionné, jugé prioritaire au Conseil du trésor et les échanges que nous avons eus nous permettent d'espérer un dénouement positif en début d'année 2014-2015.

La Commission scolaire a fait du développement durable une de ses priorités. Ce dossier a très bien évolué en cours d'année et il en est question de façon plus détaillée dans les pages qui suivent, mais nous tenons à souligner les efforts déployés par chacune des écoles et centre pour répondre aux objectifs du plan d'action que s'est donné le comité de développement durable.

Ces actions s'ajoutent aux efforts consentis depuis plusieurs années par le service des ressources matérielles concernant l'efficacité énergétique de nos bâtiments. La Commission scolaire se doit d'être exemplaire dans ses pratiques si elle veut conscientiser sa clientèle au développement durable.

Les élèves sont de plus en plus nombreux à pratiquer des activités culturelles et sportives dans le cadre du parascolaires. Nous en sommes fiers. Certains se démarquent par leur talent, tant au niveau régional, que national. Ils sont des ambassadeurs pour notre institution d'enseignement et pour le milieu.



Les services de garde se sont engagés cette année dans un plan de redressement qui a donné des résultats très encourageants. Les objectifs ont été atteints, soit le retour à l'équilibre budgétaire tout en maintenant une offre de services de qualité et équitable entre les écoles. Nous sommes satisfaits de ces résultats qui viennent consolider un service précieux pour les parents, mais aussi pour les enfants, puisqu'il est partie prenante du projet éducatif des écoles.

Après deux ans d'activités du comité de développement pédagogique informatique, le beau travail de concertation en lien avec le virage technologique se poursuit. Une vision concertée nous assure de faire des choix plus éclairés autant en matière d'acquisition d'équipements que des pratiques pédagogiques à développer dans le meilleur intérêt des élèves. Une migration vers la téléphonie IP a été réalisée en cours d'année. Deux formations, l'une sur les médias sociaux et l'autre sur le Web 2.0 et le nécessaire virage technologique à prendre, ont permis d'alimenter nos réflexions et bonifier nos actions.

Les résultats financiers de la Commission scolaire sont très satisfaisants, considérant les compressions budgétaires avec lesquelles nous devons composer depuis quelques années. Nous avons été en mesure de maintenir les services directs aux élèves, malgré le contexte difficile.

Faits saillants (suite)

Le Conseil des commissaires a adopté une résolution d'engagement au projet de communauté Horizon 2025. À titre de membre de Forum des partenaires, notre organisation agit, tantôt comme porteur, tantôt comme collaborateur, dans la réalisation des nombreuses actions. Nous souscrivons à ce plan mobilisateur en reconnaissant du même coup notre rôle essentiel dans le développement socio-économique de notre communauté.



Dans les pages qui suivent, vous serez à même de constater le travail colossal des acteurs de notre organisation et les nombreux projets qui animent nos écoles et centre et contribuent au développement global de tous nos élèves, jeunes et adultes.

L'école Centrale de Havre-aux-Maisons a représenté la région Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine à la **Grande Récompense, du Grand Défi Pierre Lavoie**, les 14 et 15 juin 2014, au Stade Olympique de Montréal.

Les élèves de l'école Centrale, aidés du personnel et de leurs parents, ont amassé 32 350 cubes énergie et 20 900 cubes matières grises durant l'année scolaire. Annoncée à quelques jours de l'événement, cette participation a nécessité un exercice logistique d'envergure et une levée de fonds rapide et importante.

L'enseignante responsable du projet, Mona Giguère, a pu compter sur un appui considérable de ses collègues et des parents pour permettre aux élèves de vivre cette expérience inoubliable.



Faits saillants (suite)

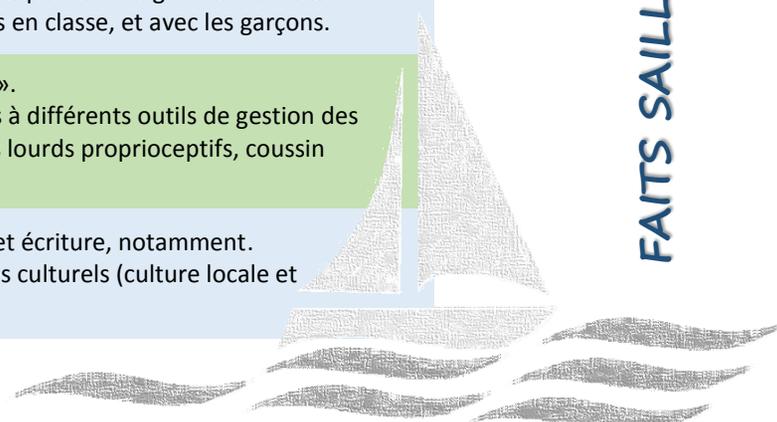
Des établissements dynamiques et engagés

Les établissements de la Commission scolaire des Îles cherchent, années après années, à mettre en œuvre des projets ou activités visant à stimuler le sentiment d'appartenance à l'école, la réussite scolaire et la persévérance. Les pages suivantes vous permettront de prendre connaissance de certains de ces projets.

Écoles primaires

ÉCOLES	RÉALISATIONS 2013-2014
Centrale	<p>Nombreux projets visant le développement des compétences et des connaissances. Échange linguistique au préscolaire, avec les élèves de l'école de Grosse-Île.</p> <p>En parascolaire, création d'un journal par des élèves de 3^e cycle. Quatre parutions sur les sujets suivants : activités sportives, voyages, métiers et intimidation.</p>
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	<p>Dans le cadre de l'École en réseau (ÉER), début du jumelage avec l'école La Relève, de St-Elzéard en Gaspésie. Les élèves des deux écoles ont eu l'occasion de se côtoyer en fin d'année alors que les jeunes gaspésiens ont rendu visite aux élèves de Grande-Entrée pendant quelques jours. Le jumelage se poursuit en 2014-2015, demandant davantage de partage pédagogique entre les classes.</p> <p>Importantes actions concernant l'acceptation des différences, sollicitant tous les élèves, le personnel de même que la communauté. Ces actions ont été réalisées grâce au soutien du Groupe persévérance scolaire (GPS).</p> <p>Nombreux projets à caractère culturel, notamment « De mon hublot, je vois », dont le vernissage a été réalisé lors de l'événement Mise à l'eau des cages à la Salicorne en mai 2014 et auquel assistait le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, de même que plusieurs dignitaires politiques, économiques et culturels.</p>
Saint-Pierre	<p>Participation du projet mobilisateur, sur plusieurs années, « En route vers la réussite ».</p> <p>Participation active des orthopédagogues dans le soutien aux pratiques d'enseignement variées.</p> <p>Analyse des zones de non-performance et des pratiques efficaces en classe, et avec les garçons.</p>
Stella-Maris	<p>Poursuite de l'activité de motivation en lecture « Hockey-lecture ».</p> <p>Organisation des services permettant l'accès pour tous les élèves à différents outils de gestion des conditions facilitant les apprentissages (balles anti-stress, lézards lourds proprioceptifs, coussin Mouvin'sit, etc.).</p>
Aux Iris	<p>Initiatives visant le développement des compétences en lecture et écriture, notamment.</p> <p>Grande diversité d'activités d'apprentissage intégrant des repères culturels (culture locale et québécoise).</p>

FAITS SAILLANTS



Faits saillants (suite)

École secondaire

L'école Polyvalente des Îles a offert, cette année encore, une grande variété de projets et expériences à ses élèves. Plusieurs élèves ont eu l'occasion de vivre des expériences en entrepreneuriat, orientation et développement pédagogique dans le cadre des cours réguliers, de même que de nombreuses sorties éducatives.

Dans le cadre des travaux sur le plan de lutte à la violence à l'intimidation, l'école a procédé à la révision en profondeur du code de vie. La démarche a mobilisé tant le personnel que les élèves.

En 2013-2014, des élèves ont vu leurs remarquables efforts reconnus par des prix prestigieux :

Anabel Cormier a reçu la **médaille du Gouverneur général** pour l'excellence de ses résultats académiques, alors qu'**Ariel Benoit** a vu son grand engagement dans l'école récompensé par la **médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec**.

Nos élèves voyageurs...

Voyage communautaire au Nicaragua :

15 élèves de 5^e secondaire, accompagnés de 3 enseignants, soit David Vigneault, Nathaël Ouellet-Miousse et Marie-Josée Poirier. Le solde de leur budget, 2 712 \$, a été offert à Entraide Communautaire des Îles.

Voyage-échange de trois mois en Allemagne et en Colombie-Britannique:

Les participantes pour le voyage en Allemagne étaient : Leila Chiasson et Edith Turbide, qui ont à leur tour accueilli deux jeunes Allemandes, aux Îles, durant trois mois. Guillaume Lapierre est l'élève qui a participé à celui de la Colombie-Britannique.

Voyage exploratoire en formation professionnelle

Des élèves du programme préparatoire à la formation professionnelle (Pré-DEP) de même que des élèves du Centre de formation des adultes (12 jeunes et adultes, au total) ont eu l'occasion de participer à un voyage exploratoire de la formation professionnelle offerte à Québec et Rivière-du-Loup. Au total, les jeunes et adultes ont pu visiter 8 centres de formation professionnelle. Les initiateurs et accompagnateurs de cette belle aventure étaient Marise Cyr, enseignante au Pré-DEP, Joël Lapierre, directeur adjoint au secondaire, et Ginette Poirier, responsable des SARCA (Service d'accueil, référence et accompagnement, pour les adultes du CFP-FGA).

<https://www.youtube.com/watch?v=-DaihrMKtpw&feature=youtu.be>



Voyage-échange à Yellowknife, école Allain St-Cyr

21 élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaires, accompagnés de 3 enseignants, Solange Langford, responsable avec Annick Nadeau et Rémi Leduc. Voyage échange culturel entre écoles francophones, en partenariat avec Échanges Jeunesses Canada SEVEC.

Centre de formation des adultes et de formation professionnelle (CFA-FP)



Nombre important (62) de diplômés en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP).

TABLEAU 1		
Nombre d'élèves équivalents temps plein (ETP) *		
	FGA	FP
2009-2010	42,83	42,16
2010-2011	42,67	27,90
2011-2012	45,00	12,09
2012-2013	33,05	17,72
2013-2014	42,65	20,08

* ETP : 900 heures de formation

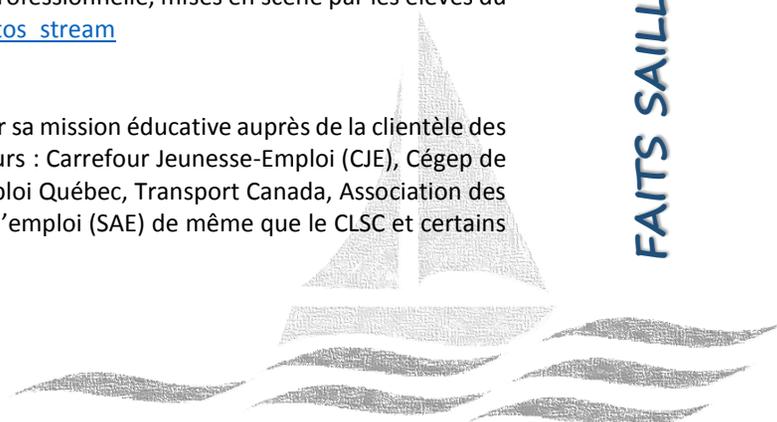
Conception d'un vidéoclip « **Plaisir d'apprendre** », réalisé dans le cadre de l'activité « Mille et une façons d'apprendre » dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation. Claude Cormier, artiste madelinot, signe la composition de la chanson accompagnant le clip, composition qui a donné lieu à des ateliers d'écriture collective.

<https://www.youtube.com/watch?v=yo3XmKpDiG4&feature=youtu.be>



Projet d'exploration professionnelle et démarche d'orientation, le projet photo « **Changement d'images** » avec l'artiste Yoanis Menges, a permis la réalisation d'une murale, appliquée sur les casiers, constituée de photos illustrant les différentes facettes de la formation professionnelle, mises en scène par les élèves du Centre : https://www.facebook.com/csdesilescfgafp/photos_stream

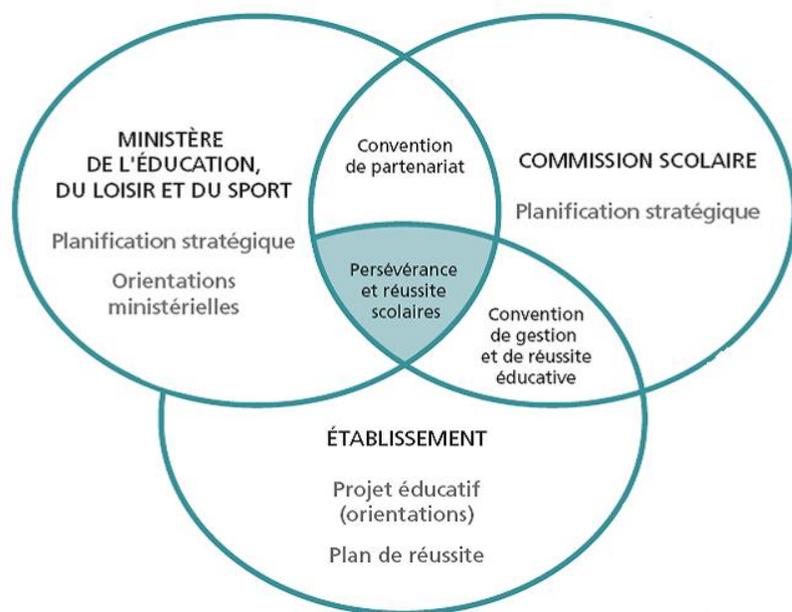
Nombreux partenariats permettant au CFP-FGA de réaliser sa mission éducative auprès de la clientèle des adultes et des jeunes, dont la plupart sont des rattachés : Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE), Cégep de la Gaspésie et des Îles, Les Îles en Forme et en Santé, Emploi Québec, Transport Canada, Association des pêcheurs propriétaires des Îles (APPIM), Service d'aide à l'emploi (SAE) de même que le CLSC et certains des organismes communautaires associés.



Bilan du plan stratégique et de la convention de partenariat

L'année 2013-2014 était la dernière du plan stratégique de la Commission scolaire des Îles, qui sera renouvelé sous peu. Depuis l'adoption de cette planification, le MELS a donné comme mandat aux commissions scolaire d'intégrer, à leur planification des actions, la convention de partenariat.

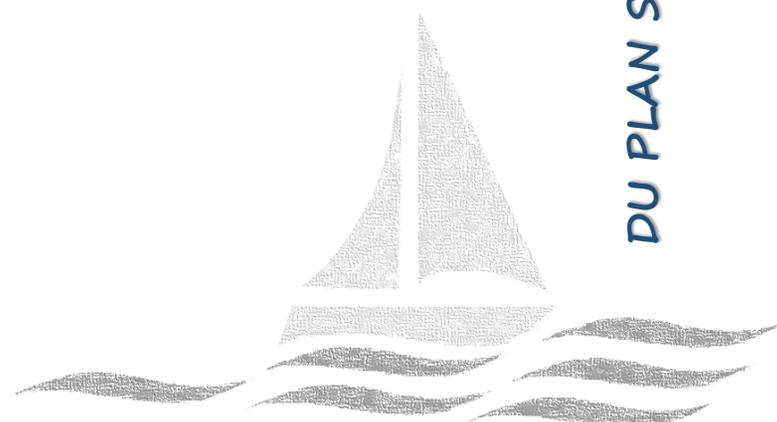
L'exercice regroupe les axes d'interventions, leurs objectifs, indicateurs et résultats, mais aussi les cinq (5) buts édictés par le MELS pour l'élaboration de la convention de partenariat. Afin de conserver une logique sur les sujets couverts, les buts ne sont pas présentés en ordre numérique. De plus, les moyens privilégiés par la CSÎ pour atteindre ces buts vous sont présentés en annexe (p.28 et 29)



Le schéma ci-contre illustre bien la complémentarité et la cohérence devant exister entre le plan stratégique du Ministère, celui de la Commission scolaire et le plan de réussite de l'établissement; il place la persévérance et la réussite scolaires au cœur du système, comme cela se doit, et situe chaque type de convention dans la zone commune appropriée.

Rappelons que la Commission scolaire a signé une convention de partenariat avec le MELS à la fin de l'année scolaire 2009-2010. En 2013, chacune des écoles a révisé et signé avec la Commission scolaire sa convention de gestion et de réussite éducative.

Pour l'année 2013-2014, nous vous présentons donc un bilan intégré du plan stratégique et de la convention de partenariat de la Commission scolaire des Îles.



Bilan du plan stratégique et de la convention de partenariat (suite)

ORIENTATION 1 :

Travailler ensemble au développement du plein potentiel de nos élèves, jeunes ou adultes

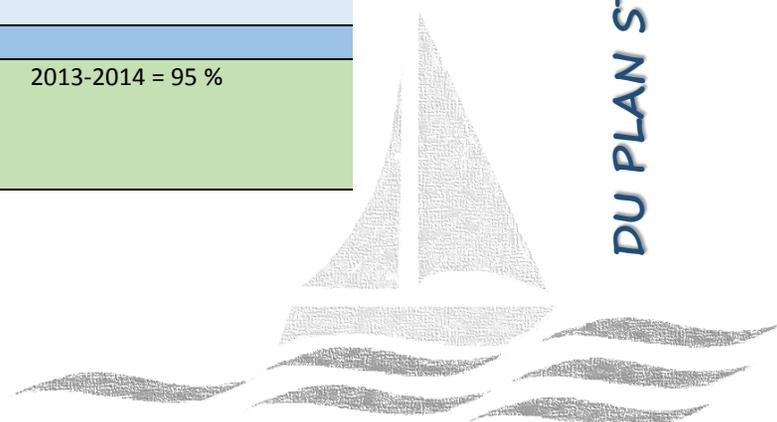
AXE D'INTERVENTION : LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES OU ADULTES

OBJECTIF : 1

Contribuer à maintenir ou à hausser le taux de réussite, de certification, de diplomation ou de qualification de nos élèves, jeunes ou adultes, notamment chez les garçons.

TABLEAU 2 - Taux de réussite, de diplomation et qualification et de persévérance, tous les secteurs

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Formation générale des jeunes		
Maintien ou augmentation de la proportion des élèves qui réussissent à la fin de chaque cycle du primaire	La proportion d'élèves ayant 12 ans et moins à l'entrée au secondaire 2007-2008 = 88,5 %	2013-2014 = 88,6 %
Hausse du taux de certification, de diplomation ou de qualification des élèves pour les études de niveau secondaire	Les sorties avec certificat, diplôme ou qualification (après 7 ans) : 2007-2008 = Garçons 71,4 % Filles 92,9 % Total 83,1 %	2012-2013 (<i>dernières données disponibles</i>) = Garçons 58,2 % Filles 84,6 % Total 71,3 %
Maintien ou augmentation du taux de réussite des élèves à l'ensemble des épreuves uniques	Le taux de réussite aux épreuves uniques (MELS) 2007-2008 = 92,0 %	2013-2014 = 89,4 %
Formation professionnelle		
Maintien ou augmentation du taux de persévérance	Le taux de persévérance dans l'ensemble des programmes formation professionnelle sur une période de 3 à 5 ans : 2007-2008 = 72,0 %	2013-2014 = 95 %



Bilan du plan stratégique et de la convention de partenariat (suite)

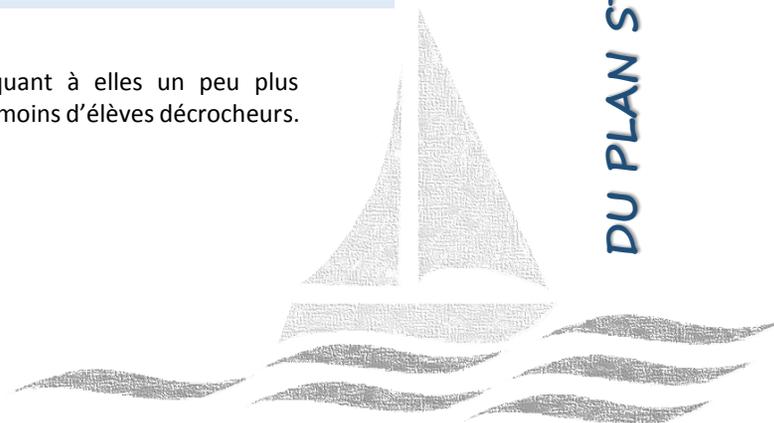
BUT 1 Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant l'âge de 20 ans, particulièrement chez les garçons	Taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans					
	Cibles de la convention de partenariat		Résultats CSÎ			Québec
	2014	2020	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2013
	80%	86 %	80 %	75,8 %	71,3 %	75,8 %



Les dernières données de diplomation et qualification sont préoccupantes. En effet, le taux cette année se situe sous la barre du taux provincial. Un grand défi se présente à nous afin d'atteindre les cibles visées. Tous les acteurs de la Commission scolaire sont conscients que les efforts doivent converger vers la diplomation et la qualification du plus grand nombre d'élèves, notamment les garçons. Les moyens identifiés à l'annexe 1 (But 1) témoignent de la volonté de questionner et bonifier les pratiques afin de favoriser davantage la réussite.

BUT 1 Diminuer le nombre de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes (FGJ)	Nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs)				
	Cibles de la convention de partenariat		Résultats CSI		
	Juin 2008 (départ)	Juin 2014	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012
	16	15	13	11	10

Les données sur le nombre annuel de sorties sans diplôme, ni qualification sont quant à elles un peu plus encourageantes. En effet, les résultats révèlent que notre commission compte de moins en moins d'élèves décrocheurs. De 16 en 2008, ils sont passés à 10 en juin 2012.



Bilan du plan stratégique et de la convention de partenariat (suite)

BUT 3 Augmenter le taux de qualification chez les élèves du groupe cible (élèves ayant un plan d'intervention, notamment chez les garçons)	TABLEAU 5 Proportion des élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation					
	Convention de partenariat – CSI – Élèves inscrits en FMSS et FPT		Résultats CSÍ			
	Cible 2014	Cible 2020	Juin 2009 (départ)	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014
	82 %	85 %	78,7 %	85,7 %	75,0 %	54,5 %
BUT 3 Augmenter le taux de qualification chez les élèves du groupe cible (élèves ayant un plan d'intervention, notamment chez les garçons)	TABLEAU 6 Proportion des garçons qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation					
	Cible 2014	Cible 2020	Juin 2009 (départ)	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014
	80,0 %	85,0 %	72,7 %	83,3 %	83,3 %	55,6 %

En 2013-2014, 11 élèves fréquentant les parcours de formation axée sur l'emploi étaient admissibles à une qualification. De ce nombre, un seul fréquentait la formation préparatoire au travail (FPT). Parmi les élèves n'ayant pas obtenu une première qualification, un élève poursuit sa formation menant aux métiers semi-spécialisés (FMSS) et un autre a intégré le Parcours préparatoire à la formation professionnelle (Pré-DEP). Il est important de prendre en considération que le très petit nombre d'élèves fait fluctuer rapidement les pourcentages présentés dans les tableaux précédents. Ceci dit, nous visons une amélioration de la qualification par les moyens privilégiés présentés à l'annexe 1 (But3).

OBJECTIF : 2

Soutenir les établissements afin de donner des services d'accompagnement de plus en plus adaptés aux besoins de la clientèle EHDA (diagnostic précoce, intervention et suivi) et des élèves à risque.

Formations offertes au personnel d'enseignement en 2013-2014

- Différenciation pédagogique;
- DEMMI (Démarche d'évaluation en mathématique pour mieux intervenir), orthopédagogie;
- Intégration des technologies en apprentissage et enseignement (Carnets TICS (Technologie de l'information et de la communication), TNI (Tableau numérique interactif), différents logiciels et applications pédagogiques, 2.0 et apprentissage, etc.);
- Différentes formations ou sensibilisations en lien avec les particularités des élèves, par exemple : trouble primaire du langage (dysphasie), troubles visuels, troubles anxieux, difficultés auditives;
- Formations disciplinaires ou liées aux différents programmes de formation, par exemple : français écriture, approfondissement des programmes en déficience intellectuelle, éducation à la sexualité chez les élèves vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, progression des apprentissages et évaluation en éducation physique et à la santé;
- Utilisation et soutien aux élèves utilisateurs des outils d'aide technologiques;
- Continuum en lecture.

Bilan du plan stratégique et de la convention de partenariat (suite)

Organisation des services

La Commission scolaire des Îles privilégie une organisation des services de proximité permettant à tous les élèves de développer leur plein potentiel. Outre les classes ordinaires de chacune de nos écoles primaires et secondaires, les élèves ont pu bénéficier de regroupements facilitant les apprentissages pour certains d'entre eux.

Ainsi, deux écoles primaires offraient des classes ressources, alors que la Polyvalente offrait les regroupements suivants : classe ressource, classe

spécialisée et parcours de formation axée sur l'emploi (FPT et FMSS).

De plus, nos ressources professionnelles et de soutien technique s'assurent d'offrir aux élèves tous les services prévus dans le cadre des programmes des services éducatifs complémentaires.

OBJECTIF : 3 Développer au primaire et au secondaire une offre de services scolaires et parascolaires variée et attrayante.

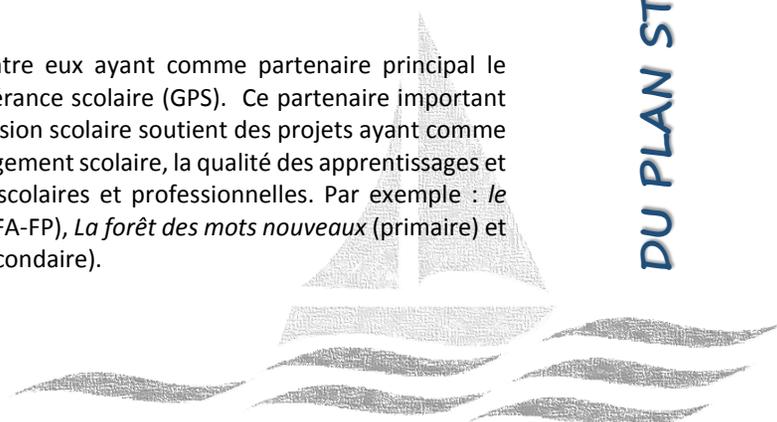
Dans le but d'augmenter le taux de participation des élèves aux activités sportives, parascolaires et extrascolaires au secondaire et de favoriser la mise sur pied d'un programme d'activités parascolaires au primaire, la Commission scolaire a mis en place différentes mesures. Les résultats sont les suivants et sont liés au but 4 de la convention de partenariat :

BUT 4 Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements	TABLEAU 7			
	Proportion des élèves du SECONDAIRE qui participent à une activité parascolaire			
	Départ	Résultats		Cible
	2008-2009	2012-2013	2013-2014	2013-2014
	47,0 %	74,5 %	71,8 %	57,0 %
	TABLEAU 8			
	Proportion des élèves du PRIMAIRE qui participent à une activité parascolaire			
	Départ	Résultats		Cible
	2008-2009	2012-2013	2013-2014	2013-2014
	78,7 %	43,7 %	58,0 %	82,0 %

Il est important de noter que le contexte de l'offre du parascolaire au primaire a été grandement modifié au cours des dernières années. Dorénavant, les activités sont offertes en fin de journée, en partenariat avec les services de garde. L'offre peut varier d'un établissement à l'autre, de même que d'une session à l'autre.

D'autre part, de nombreux projets visant la persévérance scolaire ont été réalisés dans les établissements de la CSÍ.

La plupart d'entre eux ayant comme partenaire principal le Groupe persévérance scolaire (GPS). Ce partenaire important pour la Commission scolaire soutient des projets ayant comme objectifs l'engagement scolaire, la qualité des apprentissages et les aspirations scolaires et professionnelles. Par exemple : *le Cirque social* (CFA-FP), *La forêt des mots nouveaux* (primaire) et *Polymétiers* (secondaire).



Bilan du plan stratégique et de la convention de partenariat (suite)

La Commission scolaire avait comme autre cible pour le but 4 que chaque établissement développe ses plans d'action liés aux mesures d'urgence et à l'intimidation et à la violence ainsi que la mise en œuvre de la politique alimentaire du MELS. Tous ces objectifs ont été réalisés à 100%.

OBJECTIF : 4 **Conscientiser les élèves à l'importance d'obtenir une qualification ou un diplôme.**
Le lecteur est prié de se référer aux données concernant les buts 1 et 5 de la convention de partenariat (p. 14 et 18).

AXE D'INTERVENTION : LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION

OBJECTIF : 5 **Favoriser le retour en formation des adultes sans diplôme ni qualification.**

TABLEAU 9 – Inscriptions en formation générale des adultes et en formation professionnelle

Résultats visés	Indicateurs	Résultats juin 2014
Maintien du nombre d'inscriptions aux activités de formation, en tenant compte d'un contexte de décroissance.	Le nombre d'élèves inscrits en formation générale des adultes :	2013-2014 = 126 2009 = 142
Augmentation de la clientèle en formation professionnelle.	Le nombre d'équivalent temps plein (ETP) pour l'ensemble des programmes :	2013-2014 = 48 2009 = 44,88
Hausse du nombre de jeunes de moins de 20 ans inscrits.	Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle :	2013-2014 = 16 2008 = 21

BUT 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

TABLEAU 10

Nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle

Départ	Résultats	Cible
2007-2008	2011-2012	2013-2014
13	3	15
	2012-2013	2013-2014
	7	16

OBJECTIF : 6

Promouvoir le développement de la formation professionnelle et de la formation continue

Les démarches entourant le développement de l'offre en formation professionnelle se sont poursuivies en 2013-2014. Ces travaux visent à offrir davantage de diversité de programmes aux jeunes et adultes en formation professionnelle et ainsi assurer une plus grande contribution de ce secteur à la diplomation de nos élèves de moins de 20 ans. Quant à la formation continue, référer aux données du service aux entreprises en page 22.

OBJECTIF : 7

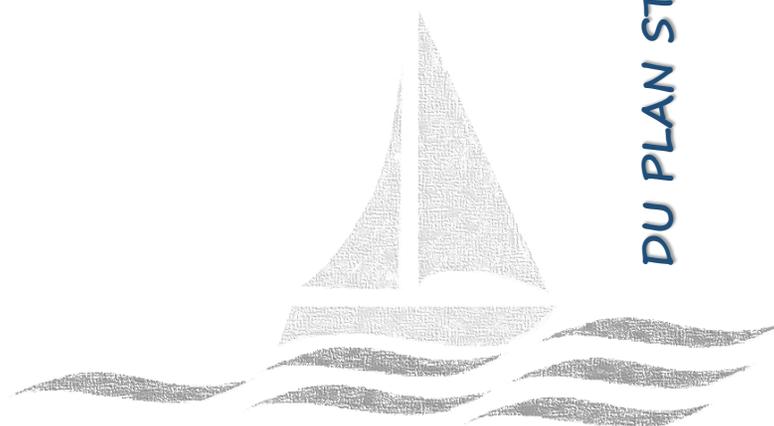
Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

L'offre de cours en formation professionnelle étant variable pour la Commission scolaire des Îles, les inscriptions sont fluctuantes d'une année à l'autre (pour 2013-2014, référence tableau 10).

OBJECTIF : 8

Soutenir le développement des compétences parentales par l'engagement des parents dans le parcours scolaire de leur jeune.

Le comité consultatif des parents sur les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le CCEHDAA, poursuit son soutien pour les parents en diffusant différents outils d'aide, notamment : nouveau dépliant explicatif et de soutien sur le plan d'intervention, diffusion du Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers (Fédération des comités de parents du Québec – FCPQ), banque de livres d'histoires ou de références sur différentes problématiques ou particularités vécues par les enfants disponibles et facilement accessibles pour les parents. Outre ces actions, le comité de parents de la CSÎ a également offert des activités de formation aux parents de nos élèves (voir page 4).



Bilan du plan stratégique et de la convention de partenariat (suite)

AXE D'INTERVENTION : LA QUALITÉ DU FRANÇAIS

OBJECTIF : 9 Promouvoir la maîtrise de la langue française.

TABLEAU 11 – Taux de réussite en français au primaire et au secondaire		
Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Plus grande maîtrise de la langue française	La proportion d'élèves qui réussissent en lecture et en écriture à la fin de chaque cycle du primaire	2013-2014 <i>Voir tableau 13</i>
	Le taux de réussite en français aux épreuves uniques (MELS) de 5 ^e secondaire : 2007-2008 = 95,0 %	2013-2014 = 90,6 %

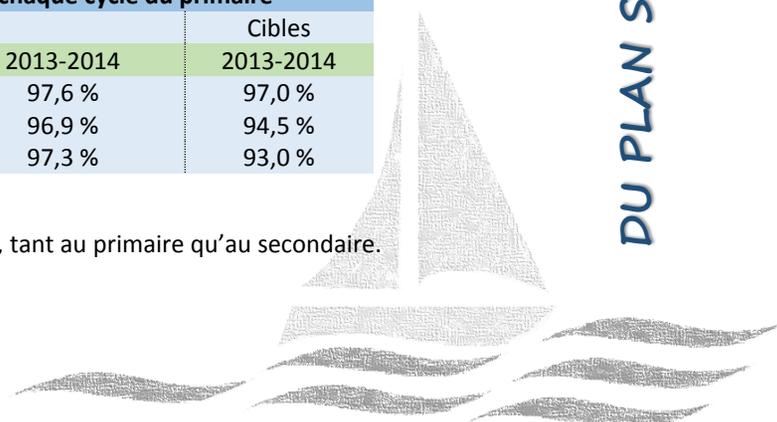
BUT 2 Amélioration de la maîtrise de la langue française	TABLEAU 12 Proportion des élèves qui réussissent à l'épreuve unique du MELS en écriture et proportion des élèves qui réussissent globalement en français (5 ^e secondaire)					
	Départ	Résultats				Cibles
	2007-2008 Écriture	2011-2012 Écriture	2012-2013 Écriture	2013-2014 Écriture	2013-2014 Global	2013-2014 Écriture
	93,0 %	95,6 %	93,5 %	90,9 %	100 %	93,0 %

**Global : Sommaire des compétences lire, écrire et communiquer en 5^e secondaire*

BUT 2 Amélioration de la maîtrise de la langue française	TABLEAU 13 Proportion des élèves qui réussissent en français à la fin de chaque cycle du primaire				
		Départ	Résultats		Cibles
		2008-2009	2012-2013	2013-2014	2013-2014
1 ^{er} cycle	97,0 %	98,8 %	97,6 %	97,0 %	
2 ^e cycle	94,2 %	96,6 %	96,9 %	94,5 %	
3 ^e cycle	92,0 %	97,4 %	97,3 %	93,0 %	

De façon général, le taux de réussite de nos élèves en français est très bon à voir, même excellent, tant au primaire qu'au secondaire.

DU PLAN STRATÉGIQUE AUX CONVENTIONS



Bilan du plan stratégique et de la convention de partenariat (suite)

AXE D'INTERVENTION : LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE NOTRE PERSONNEL

OBJECTIF : 10 Contribuer au développement des compétences professionnelles de notre personnel

L'offre en formation continue est importante encore une fois en 2013-2014. Le souci du développement professionnel est très présent au sein de l'organisation. Le tableau ci-dessous le démontre;

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Un personnel engagé dans sa formation continue	Le nombre d'heures/années consacrées à la formation continue 2007-2008 = 3 935 h	Voir tableau 15

TABLEAU 15 - Formation continue dispensée au personnel de la CSI en 2013-2014 (en heures)				
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel de direction	424	137	182	455
Cadres et professionnels	669	420	300	366
Personnel administratif, technique et de bureau	278	327	230	409
Enseignants	2 274	1 914	1 996	1 471
Total	3 645	2 796	2 708	2 701

OBJECTIF : 11 Soutenir et accompagner le personnel, particulièrement lors d'intégration d'élèves ayant des besoins particuliers

Voir à ce sujet : « **Objectif 2** : Soutenir les établissements afin de donner des services d'accompagnement de plus en plus adaptés aux besoins de la clientèle EHDA (diagnostic précoce, intervention et suivi) et des élèves à risque », page 15.

OBJECTIF : 12 Reconnaître les réalisations et valoriser l'ensemble du personnel

Différentes actions permettent de diffuser les réalisations du personnel, notamment par la publication de compte-rendu de réunions, de blogues alimentés par les écoles et par l'entremise du courriel interne. Le Comité de développement informatique pédagogique en a fait un objectif à son plan d'action. De plus, les médias locaux (CFIM, Le Radar) sont fréquemment utilisés pour valoriser les bons coups.

Bilan du plan stratégique et de la convention de partenariat (suite)

ORIENTATION 2 : Participer au développement social, culturel et économique des Îles

AXE D'INTERVENTION : LA SANTÉ GLOBALE DE NOS ÉLÈVES

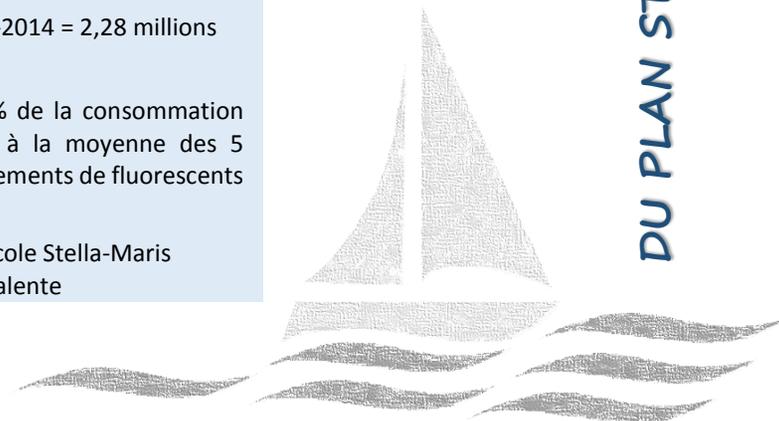
La Commission scolaire est membre du comité de développement social qui réunit aussi le CSSS, Emploi-Québec, la Municipalité des Îles et celle de Grosse-Île et un représentant de la Table des organismes communautaires. Sous l'habile coordination d'une équipe en développement social nous avons entrepris une démarche de planification intégrée visant l'amélioration de la qualité de vie des Madelinots, jeunes et moins jeunes.

Au terme de l'année, un plan d'action ambitieux a été adopté, pavant la voie aux interventions concertées en développement de saines habitudes de vie, mais aussi en lien avec la persévérance scolaire, le développement des enfants (petite enfance) et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Les élèves et le personnel de chacune de nos écoles ainsi que les parents sont engagés dans la mise en œuvre de ce vaste chantier pour le mieux-être de la communauté.

AXE D'INTERVENTION : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ÎLES

TABLEAU 16 - Contribution au développement durable des Îles

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Un engagement concret des divers intervenants (élèves, personnel) dans la protection et le développement de notre milieu.	La présence de projets mobilisateurs et pertinents (ex. : réduction de la consommation de papier et achat de papier recyclé, consommation énergétique, produits verts pour l'entretien, etc.).	Comité de développement durable regroupant un représentant de chaque établissement; Participation de l'école Centrale à une étude de caractérisation du CERMIM visant à analyser le tri des matières résiduelle (décembre 2013). Consommation de papier : Réduction importante de la quantité de feuilles utilisées, soit : 2007-2008 = 3,09 millions ; 2013-2014 = 2,28 millions Consommation énergétique : Réduction en 2013-2014 de 15% de la consommation d'électricité (kWh) par rapport à la moyenne des 5 dernières années, due aux changements de fluorescents (T12 ->T8). Isolation des murs extérieurs – École Stella-Maris Réfection toiture - Aile E – Polyvalente



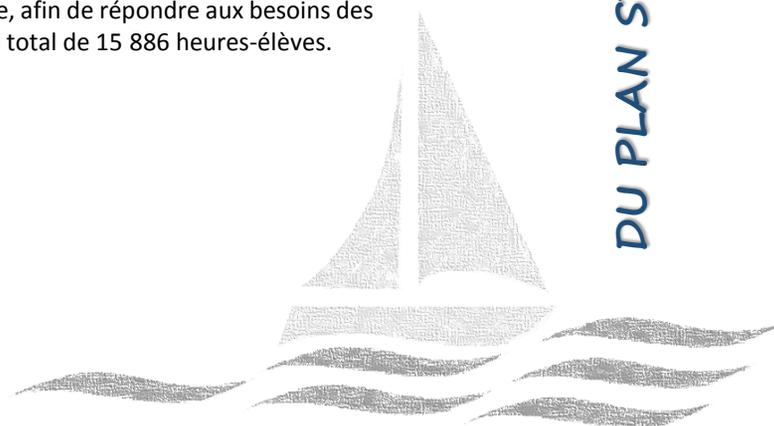
Bilan du plan stratégique et de la convention de partenariat (suite)

AXE D'INTERVENTION : LA CULTURE DES MADELINOTS

TABLEAU 17 – Favoriser la transmission et la valorisation de la culture des Madelinots		
Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Des élèves fiers et conscients de leurs racines	La présence de projets réalisés par des élèves mettant en valeur la culture des Madelinots	2013-2014 11 projets culturels réalisés au primaire et 7 au secondaire (voir annexe 2 pour les détails)
Des élèves ouverts sur le monde	La présence de projets pédagogiques et d'échange	Voyages étudiants au secondaire (voir page 10) Musique : projets sur la voix et la harpe Violence et intimidation : composition d'une chanson sur l'intimidation Français et littérature : le roman policier, projet d'écriture avec Nicolas Landry Exploration culturelle : théâtre avec Luc Boulanger, découverte de Casse-Noisette, découverte de Villes invisibles, d'Italo Calvino, cinéma d'ailleurs

AXE D'INTERVENTION : LA FORMATION SUR MESURE DE LA MAIN-D'OEUVRE.

La Commission scolaire poursuit le partenariat avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles en opérant un service aux entreprises conjoint. Celui-ci permet, entre autres, de rendre disponibles sur le territoire des formations variées, sur mesure, afin de répondre aux besoins des individus et entreprises. Ainsi, en 2013-2014, 905 personnes ont bénéficié de ces formations pour un total de 15 886 heures-élèves.



Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école

En conformité avec l'article 200 de la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire des Îles, chacune des écoles primaires et secondaire a élaboré et mis en œuvre son plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école et a procédé à des ajustements à son code de vie, en prévision de l'année scolaire 2014-2015.

Toute plainte ou référence à des actes d'intimidation ou de violence est traitée avec rigueur et efficacité.

Au secondaire, trois (3) événements d'intimidation et un (1) de violence physique ont été répertoriés et pour lesquels des mesures éducatives ou de suspension ont été appliquées.

Au primaire, quatre (4) événements de violence (verbale et physique) ont été répertoriés, et deux (2) d'intimidation. Au total, dix (10) actes de violence ou d'intimidation ont été rapportés dans nos écoles. Dans tous les cas, tant au primaire qu'au secondaire, les parents ont été avisés et ont contribué à rétablir la situation.

En outre, un seul dossier en lien avec une problématique de violence à l'école a été référé à la Protectrice de l'élève, qui est intervenue en support aux parents.

Une école primaire (Saint-Pierre) a été particulièrement active en activité de prévention :

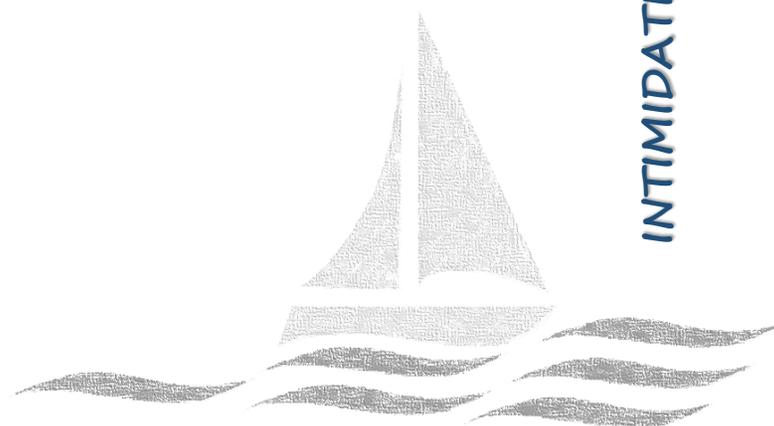
- Publication d'un dépliant explicatif aux parents aidant à différencier le conflit, le rejet, l'intimidation et la cyberintimidation;

- Ateliers avec l'intervenante de Justice alternative, s'adressant aux mineurs, et un policier éducateur;
- Installation d'une boîte aux lettres permettant aux élèves de déclarer des situations difficiles;
- Création d'une chanson sur l'intimidation par des élèves de 5^e année :
<https://www.youtube.com/watch?v=95YNCLINNdM>

Par ailleurs, les écoles de la Commission scolaire adoptent une approche éducative visant le développement des habiletés sociales complémentaires au code de vie. Ainsi, les mesures de soutien, d'encadrement et de conséquences éducatives peuvent être : gestes réparateurs, travaux communautaires, retrait de classe, fiches de réflexion, travail de recherche, entente de paix, accompagnement, suspensions internes et externes, suivi individuel, plan d'intervention, expulsion de l'école (LIP, art. 96.27).

L'application des conséquences s'effectue selon la nature, la gravité et la fréquence des comportements observés. Selon les circonstances et la gravité du geste, la situation pourra être signalée à la Sûreté du Québec (SQ) et à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

INTIMIDATION ET VIOLENCE



Profil de la Commission scolaire des Îles

Personnel de la CSÎ

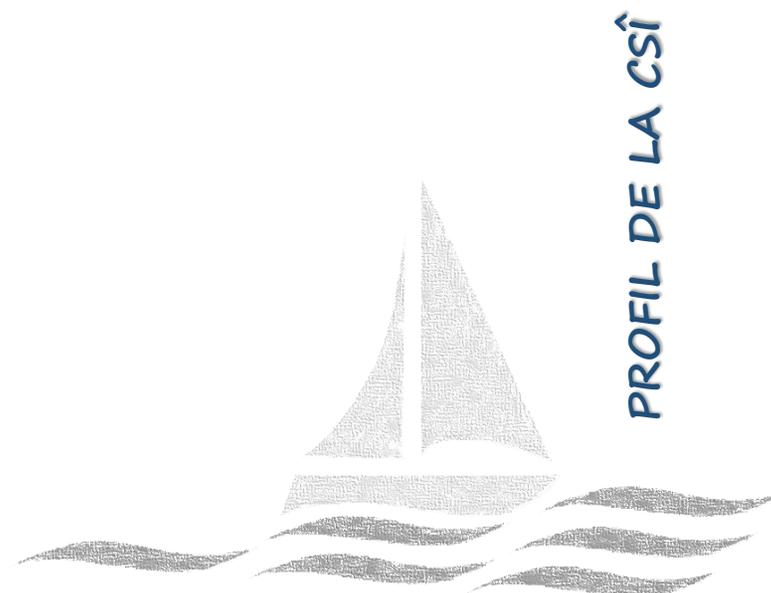
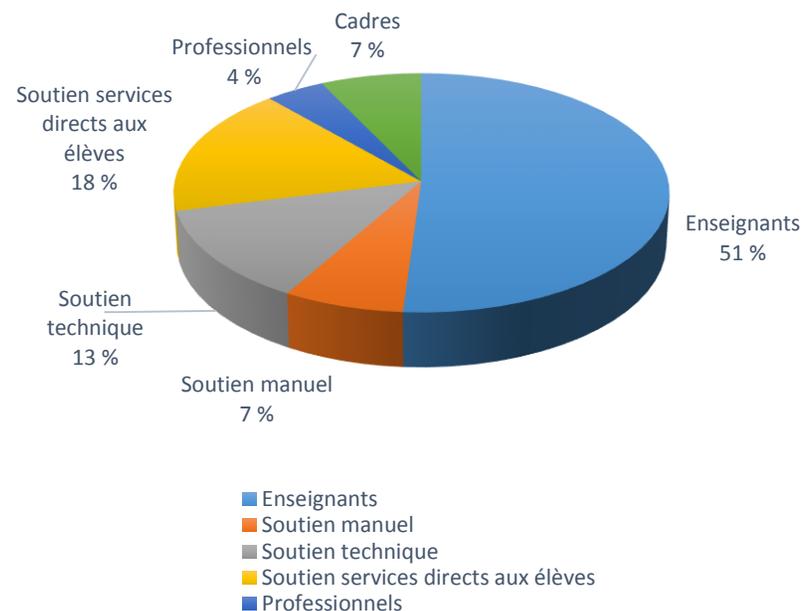
La Commission scolaire des Îles comptait quelque 285 employés en 2013-2014 (moyenne pour l'année).

La figure 1 ci-contre illustre la répartition du personnel en fonction des différentes catégories d'emploi.

Équipe de direction

Direction générale, Brigitte Aucoin	
Directions de services	
Direction générale adjointe, secrétariat général, ressources humaines et matérielles	Donald Chiasson
Services éducatifs et informatique	Isabelle Gilbert
Ressources financières, approvisionnement et transport scolaire	Danielle Gallant, CPA,CA
Directions d'écoles et centre	
École Polyvalente des Îles	Élise Vigneau et Joël Lapierre, directeur adjoint
Écoles Centrale et Aux Iris	Colette Chiasson
École St-Pierre	Karen Renaud
Écoles Stella-Maris et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Carole Aucoin
Centre de formation professionnelle et de formation générale aux adultes	Guy Beaudet

FIGURE 1 - Répartition du personnel, CSI



Profil de la Commission scolaire des Îles (suite)

Les établissements

La Commission scolaire des Îles compte cinq (5) écoles primaires, un (1) école secondaire et un (1) centre de formation des adultes (formation générale des adultes et formation professionnelle). Ses écoles offrent des services à l'ensemble des élèves francophones du territoire. Son centre administratif est adjacent à l'école secondaire.

La clientèle

FIGURE 2 - Clientèle totale 2013-2014, incluant les 4 ans

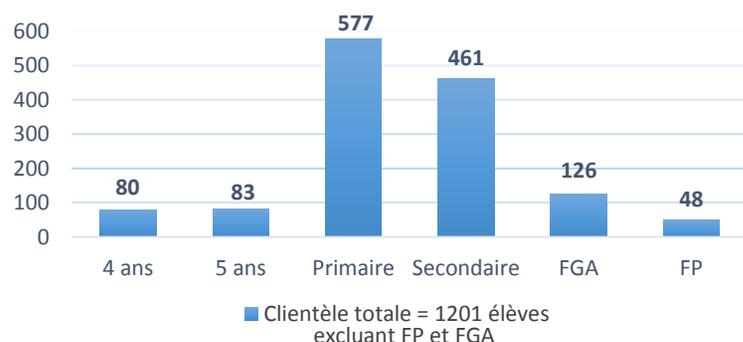
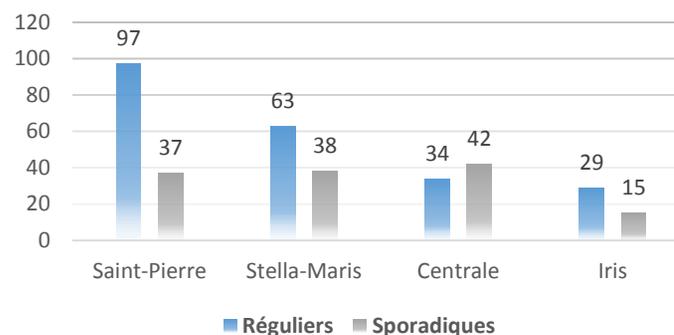


FIGURE 3 - Clientèle des services de garde



Clientèle HDAA

La CSÎ intègre la majorité de ses élèves en classe ordinaires (84 % au primaire et 65 % au secondaire). Au primaire, 122 plans d'interventions étaient actifs en 2013-2014 et 132 au secondaire.

FIGURE 4 - Préscolaire et primaire, clientèle handicapée ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (73 élèves)

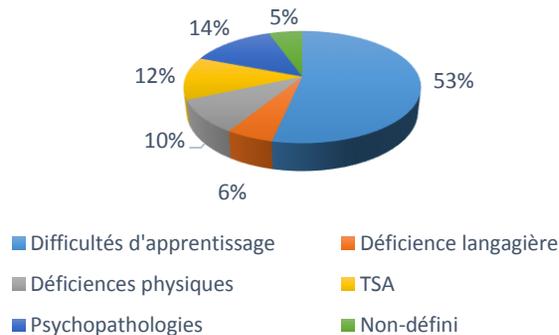
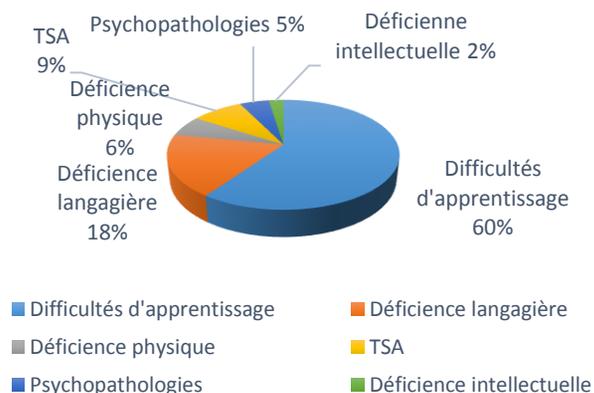


FIGURE 5 - Secondaire, clientèle hdaa (82 élèves)



PROFIL DE LA CSÎ

Profil de la Commission scolaire des Îles (suite)

Investissement et travaux majeurs

Au cours de l'été 2013, près de 1,15 million de \$ ont été accordés en contrats pour réaliser différents projets dans les écoles et centres. Ce montant s'ajoute aux 400 000 \$ investis tout au cours de l'année 2013-2014 pour assurer le bon maintien des bâtiments.

Voici quelques-uns des travaux réalisés dans l'année (liste non exhaustive) :

Réfection du parement extérieur –pavillon central – école Saint-Pierre;	308 411 \$
Réfection des poutres – aile G – Polyvalente des Îles;	255 092 \$
Réfection du parement extérieur et structure – centre administratif;	223 359 \$
Réfection du parement extérieur – pavillon sud – école Centrale;	113 976 \$
Changement de revêtement de plancher - le gymnase et un local - école Centrale;	32 904 \$
Mise à niveau du terrain de jeux - école Centrale;	25 925 \$
Réfection de la clôture – école aux Iris;	21 094 \$
Remplacement de casiers – Polyvalente des Îles;	19 377 \$
Mise à niveau du terrain de jeux - école Stella-Maris;	14 318 \$
Réfection du revêtement de planchers et rampes – Polyvalente des Îles;	10 956 \$
Changement d'éclairage au gymnase – Polyvalente des Îles;	10 317 \$
Mise à niveau des serrures de porte – ensemble des écoles;	8 977 \$
Changement des enseignes identifiant les écoles-centres;	8 839 \$
Réfection de tuyauterie de drain – Piscine régionale;	7 212 \$
Réfection de tuiles dans 3 locaux – école Stella-Maris;	6 985 \$
Mise à niveau du terrain de jeux - école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.	6 095 \$

Enfin, une opération majeure de conversion de l'éclairage aux fluorescents T12 à T8, financée grâce à un programme d'Hydro-Québec, s'est réalisée au cours de l'été et de l'automne 2013, permettant à la Commission scolaire de réaliser des économies importantes au cours des prochaines années. Un peu plus de 5 300 fluorescents ont été remplacés de même qu'un lot d'ampoules incandescentes et au mercure.

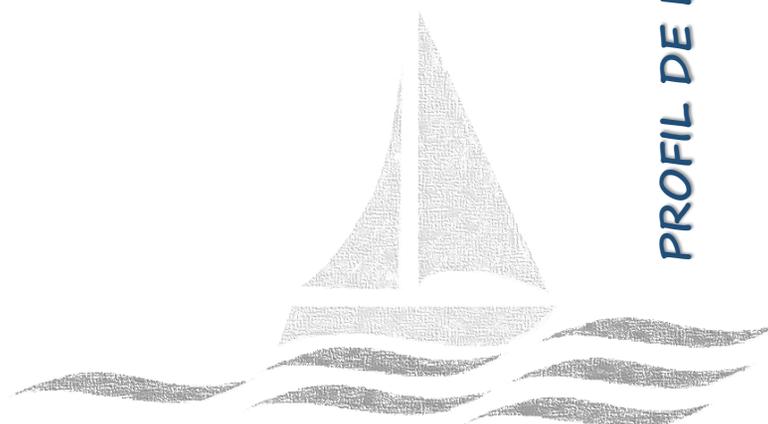
Parc informatique CSÎ



TABLEAU 18
Distribution du parc informatique

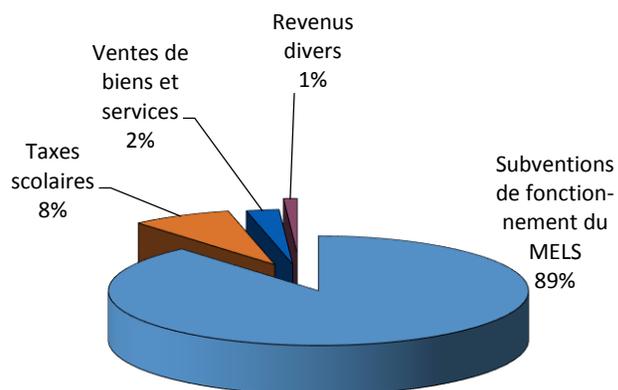
Ordinateurs administratifs	118
Ordinateurs pédagogiques	674
TNI (Tableaux numériques interactifs)	82
Serveurs	7
Salles de visioconférence	7
Outils mobiles de visioconférence	2
Bornes sans-fil (wi-fi)	39

PROFIL DE LA CSÎ

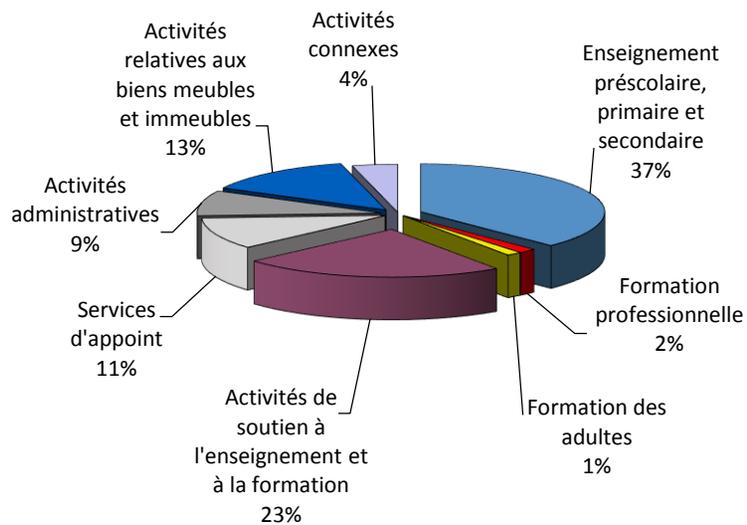


États financiers de la CSÎ

REVENUS



DÉPENSES



RAPPORT FINANCIER

REVENUS	2013-2014	2012-2013
Subventions de fonctionnement du MELS	19 188 681 \$	19 588 607 \$
Autres subventions et contributions	35 255 \$	19 174 \$
Taxes scolaires	1 670 954 \$	1 252 627 \$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	24 023 \$	47 698 \$
Ventes de biens et services	543 884 \$	694 884 \$
Revenus divers	161 629 \$	228 008 \$
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 529 \$	5 406 \$
TOTAL DES REVENUS	<u>21 627 955 \$</u>	<u>21 836 404 \$</u>

DÉPENSES	2013-2014	2012-2013
Activités d'enseignement et de formation	8 612 291 \$	8 817 901 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	4 929 570 \$	5 131 224 \$
Services d'appoint	2 275 665 \$	2 242 507 \$
Activités administratives	1 816 929 \$	1 809 236 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	2 859 776 \$	2 836 740 \$
Activités connexes	850 794 \$	943 110 \$
TOTAL DES DÉPENSES	<u>21 345 025 \$</u>	<u>21 780 718 \$</u>
SURPLUS DE L'EXERCICE	<u>282 930 \$</u>	<u>55 686 \$</u>
SURPLUS ACCUMULÉ AU DÉBUT	<u>4 421 847 \$</u>	<u>4 366 160 \$</u>
SURPLUS ACCUMULÉ À LA FIN	<u>4 704 777 \$</u>	<u>4 421 847 \$</u>

PROFIL DE LA CSÎ

ANNEXE 1 : Convention de partenariat – Moyens privilégiés par la CSI



BUT 1

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Moyens

- Poursuite de l'approche personnalisée en dépistage précoce des difficultés scolaires;
- Poursuite des interventions ciblées dans le cadre de la transition pour le passage de la petite enfance (maison ou milieu de garde) vers le Service 4 ans Passe-Partout (intervention précoce) et du préscolaire vers le primaire.
- Plan d'action concerté visant l'intégration efficace des technologies en apprentissage et en enseignement;
- Accompagnement des directions d'écoles pour l'identification des zones de non-performance et des moyens à mettre en œuvre pour améliorer la réussite des élèves (conventions de gestion et réussite des établissements);
- Formations et accompagnements offerts aux enseignants;
- Poursuite des démarches visant à favoriser le développement de l'offre de formation en formation professionnelle afin d'assurer une plus grande contribution de ce secteur à la diplomation de nos élèves de moins de 20 ans;
- Maintien d'un service en orthopédagogie au secteur des adultes.

BUT 2

Amélioration de la maîtrise de la langue française

Moyens

- Soutien pédagogique personnalisé (en individuel ou en équipe) en lecture et écriture (compétences ciblées);
- Présentations aux enseignantes du primaire des listes orthographiques du MELS et de quelques pratiques reconnues efficaces par la recherche;
- Formations sur l'intégration des technologies en écriture (écriture collaborative, la bande-dessinée numérique, etc.);
- Intégration importante d'activités culturelles en lien avec la littérature jeunesse et l'écriture;
- Poursuite de l'intégration de la tablette numérique (iPad) en lecture et écriture pour les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur;
- Maintien de la période de lecture obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaire.



ANNEXE 1

ANNEXE 1 : Convention de partenariat – Moyens privilégiés par la CSÎ (suite)

BUT 3

Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles particulièrement les élèves HDAA

Moyens

- Développement d'une compréhension et d'une vision communes de la différenciation pédagogique, incluant des outils de soutien pour le personnel d'enseignement;
- Formation aux enseignantes en orthopédagogie sur la Démarche d'évaluation en mathématique pour mieux intervenir (DEMMI), formation sur deux ans;
- Analyse personnalisée des dossiers des élèves du groupe cible en situation d'incertitude quant à la poursuite de leur parcours;
- Approfondissement des programmes liés aux parcours de formation axée sur l'emploi avec les enseignants du secondaire (compétences à développer, évaluation, transition école vie active (TÉVA));
- Poursuite des interventions professionnelles dans les dossiers de troubles langagiers, selon le modèle d'intervention à trois niveaux;
- Multiples formations et sensibilisations aux différentes difficultés ou troubles vécus par nos élèves.

BUT 4

Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Moyens

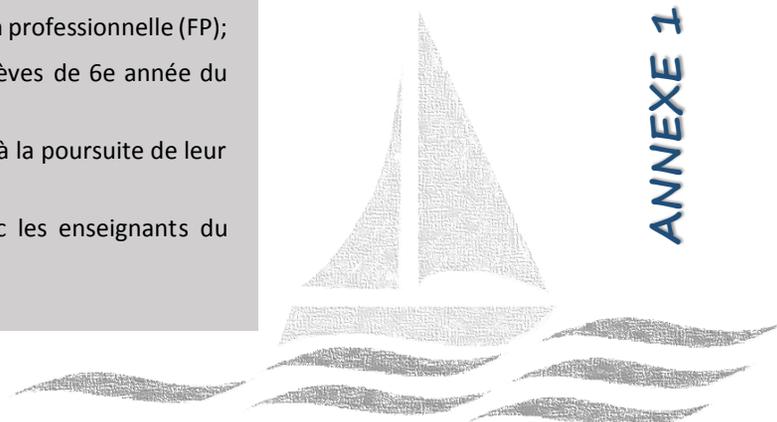
- Mobilisation du personnel des écoles primaires et secondaire autour de la démarche d'élaboration du plan de lutte contre la violence et l'intimidation et de la révision du code de vie;
- Nombreux projets d'intégration des saines habitudes de vie au quotidien des élèves, soutenus par le partenaire Les Iles en forme et en santé, autant en classe qu'en service de garde.
- Poursuite de la veille quant à l'application de la politique alimentaire du MELS et de la CSI;
- Révision et ajustements aux plans de mesures d'urgence des établissements, selon les besoins.

BUT 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Moyens

- Poursuite des travaux visant le développement et la bonification de l'offre en formation professionnelle à la CSÎ;
- Concertation entre les différents ordres d'enseignement par le comité Jeunes-Adultes-Formation professionnelle (FP);
- Présentation des parcours de formation possibles au secondaire auprès de l'ensemble des élèves de 6e année du primaire;
- Analyse personnalisée des dossiers des élèves du groupe cible en situation d'incertitude quant à la poursuite de leur parcours;
- Approfondissement des programmes liés aux parcours de formation axée sur l'emploi avec les enseignants du secondaire (compétences à développer, évaluation, transition école vie active (TÉVA)).



ANNEXE 2 : La culture des Madelinots – Projets 2013-2014

PATRIMOINE

- Réalisation d'une scène patrimoniale dans un hublot « 3D » (Guylaine Coderre, artiste invitée);
- Illustrer le patrimoine des îles – chanson ou conte;
- Masques de la mi-carême (Guylaine Coderre, artiste invitée);
- Morse lumineux : atelier de découverte et création d'un morse lumineux (Marianne Papillon, artiste invitée);
- Arts du textile : Traditions, récupération et transformation (Coop La Machine);
- Mots de la mer – créer une histoire à l'aide de mots empruntés au langage de la mer et des marins (Suzanne Richard, artiste invitée);
- Cuisinons madeleinienne - découverte des mets typiques et des méthodes de conservation et transformation des produits et des producteurs du milieu (Le Bon goût frais des Îles, partenaire);
- Sortie culturelle et linguistique à l'île d'Entrée – découverte du patrimoine vivant (Michel Boudreau, conteur et animateur invité);
- Interprétation du milieu: visite des îles et contes madelinots (Élaine Richard, artiste invitée);
- Contes et légendes : découverte de contes et légendes qui caractérisent le milieu (André Vigneau, artiste invité).

MUSIQUE

- Harpe éolienne démontable – écotransformation – utiliser des éléments de l'environnement pour faire découvrir des instruments de musique peu communs (Danielle Coderre, artiste invitée)
- Conte et musique des îles (Patrice Déraspe, artiste invité)
- Composition d'une chanson « Plaisir d'apprendre et tournage de vidéoclip » (Claude Cormier, artiste invité et l'île Imaginaire – partenaire.
- Projet photo aux adultes « Changement d'image »

TRADITIONS AMÉRINDIENNES AUX ÎLES

Paroles, contes et chants témoins de traces du passé (Manon Lacelle, artiste invitée)

MUSÉES ET INSTITUTIONS MUSÉALES

Écomusée de la Mi-Carême, Musée de la Mer, Centre d'interprétation du phoque :

- Visites des expositions permanentes;
- Cueillette de fruits des îles et interprétation du milieu dunaire;
- Atelier sur le loup-marin;
- Présentation de Phoque, le film.

